



Compte rendu du comité technique local du 15 mars 2013

Plusieurs points étaient prévus à l'ordre du jour de ce CTL, à savoir :

- L'approbation des procès-verbaux des CTL du 19 novembre et du 11 décembre 2012
- Le règlement intérieur du CTL
- L'organisation de la campagne de souscription des déclarations de revenus
- Le transfert du service liaison recouvrement
- Ponts naturels pour l'année 2013
- Point sur la situation de la campagne de révision foncière
- Questions diverses dont l'avenir de la Trésorerie de Montbazou

Les représentants CGT ont tenu en préambule à préciser que la demande de la Direction de voter par courriel électronique pour le choix des ponts naturels 2013 était contraire aux règles de fonctionnement du dialogue social. Les questions touchant à l'organisation des services doivent faire l'objet d'un vote en CTL. C'est pourquoi les organisations syndicales ont demandé la convocation d'un CTL pour aborder la question des ponts naturels. D'autres points ont ensuite été ajoutés à l'ordre du jour.

La Direction a tenu à souligner que notre formalisme lui semblait archaïque. Nous tenons simplement à ce que les textes soient respectés (cette ligne de conduite est également la notre pour toutes les commissions).

- **L'approbation des procès-verbaux des CTL du 19 novembre et du 11 décembre 2012 :**

Toutes les OS ont voté POUR.

- **Le règlement intérieur du CTL :**

Plus d'un an après la mise en place du Comité Technique Local (qui a remplacé le CTPL), il était temps que soit adopté un règlement intérieur.

Celui proposé par la DDFIP 37 est la déclinaison local de celui voté au niveau national.

Dans l'impossibilité d'y apporter de modification, les représentants CGT ont voté pour son adoption.

Les autres OS se sont abstenus.

- **L'organisation de la campagne de souscription des déclarations de revenus :**

La campagne IR 2013 est ouverte. Eh non il ne s'agit pas d'une période de chasse ! Quoique... chasse aux gaspis : temps, personnels, papiers, il faudra savoir compter et éviter toute erreur de manœuvre !

Enfin, l'exercice est rodé, il suffit d'ailleurs de reprendre l'organisation de l'an passé, améliorer ou éviter les difficultés de l'an passé.

Que les collègues se rassurent : le manque d'effectif, l'afflux du public, les petits travers matériels ne sont que des détails que l'organisation bien pensée saura rendre imperceptible. Il n'y a donc pas de raison d'angoisser.

Ce qu'il faut savoir :

Lors de ce CTL, la direction nous a fait une présentation générale de cette campagne qui sera discutée le 27 mars à Bercy et le 29 à Tours.

Il faut considérer deux aspects, le premier c'est l'organisation, le deuxième c'est la formation.

Pour l'organisation, il n'y a pas de choses à changer. Au Champ Girault l'accueil s'est nettement amélioré depuis deux campagnes. Il faut définir la répartition des tâches, le rôle de chacun, le téléphone, Un accompagnement des trésoreries devrait être fait.

La formation est l'aspect sur lequel il faudra mettre l'accent car c'est une part variable de la campagne. Elle sera adaptée après la présentation du 27/03.

Elle prendra en compte les souhaits exprimés, adaptée pour l'accueil, et axée sur l'utilisation des outils.

Les représentants des personnels s'inquiètent devant la complexité des travaux donnant droit à réductions d'impôt (« bouquet travaux »).

Il ne sera pas demandé aux collègues assurant l'accueil physique ou l'accueil téléphonique de répondre à des demandes relevant de ce « bouquet ».

Les représentants des personnels ont dénoncé ces décisions législatives qui ont un impact néfaste sur la fiscalité, le rôle des agents, les citoyens.

Il été soulevé le problème des présences aux heures des repas. Ce sont des moments où il n'y a pas de « spécialistes » à portée de mains.

La gestion de boîte aux lettres du Champ Girault a été évoquée et la direction entrevoit la possibilité de demander aux cadres habitant Tours de passer à tour de rôle pendant les week-ends pour décongestionner ladite boîte aux lettres. Des cadres réquisitionnés ? Et le système d'alarme ? A voir une solution avec la Poste ? Mais il est clair que la Direction ne souhaite pas être en photo dans le journal local comme l'an passé

Les heures d'ouverture ne seront définies qu'après connaissance des directives nationales.

Effectifs : inquiétude devant leur diminution. L'emploi supprimé à l'accueil n'en était pas un puisqu'il s'agissait d'un surnombre. Il sera organisé des listes pour des échanges de tâches entre SIP et CSP. A charge de revanche. En 2012, ce principe avait donné satisfaction, il sera renouvelé cette année.

Dans chaque service d'accueil, il devra être fait le compte des visites.

Petit point noir sur cette campagne semblant bien huilée : les indemnités de campagne !

Ce point embarrasse notre direction car il faudra qu'elle décide des critères de distribution. Le directeur a affirmé qu'il aura le courage de ne pas choisir l'option du saupoudrage ou suivre l'exemple de certains départements où cette indemnité n'est plus distribuée.

Pour l'instant rien n'est décidé puisque cette enveloppe n'est pas connue et qu'elle risque d'être réduite à « peau de chagrin ».

La direction locale souhaitait organiser une réunion informelle dès que les éléments de la campagne seraient détaillés. Suite aux échanges avec les syndicats siégeant au comité, un nouveau comité technique sera réuni pour en débattre.

- Le transfert du service liaison recouvrement :

Suite à la mise en place des D.I.S.I., les Services Liaison Recouvrement (S.L.R.) ont été rattachés le plus souvent aux pôles fiscaux des D.R./D.D.F.I.P. de leur département.

A Tours, le S.L.R. installé depuis de nombreuses années au sein de l'E.S.I. (aux deux Lions) dépend désormais du pôle fiscal situé à Champ Girault.

Ce service qui comptait 17 agents a vu ses effectifs diminuer d'année en année suite aux restructurations des missions pour se réduire à une seule personne au 1^{er} janvier 2013.

La direction s'est alors posée la question sur l'isolement de cet agent.

Même si des simplifications pourraient intervenir dans les prochaines années, cette *mission* est actuellement *indispensable* pour le bon fonctionnement de tous les postes comptables de la région Centre.

La décision prise par la direction a donc été le transfert de ce S.L.R. sur le site de Champ Girault en date du 25 janvier 2013.

Notre collègue est physiquement installée au sein des locaux du pôle fiscal, avec le soutien technique et de pilotage d'un cadre A+ (anciennement chef de ce service).

Néanmoins, «pour, la continuité du service », la formation d'un agent du pôle fiscal est envisagée (toujours pas commencée au 15 mars 2013) pour remplacer la collègue pendant ses congés annuels.

Une navette entre l'E.S.I. de Tours et le pôle fiscal est assurée par un agent de l'E.S.I..

En période d'édition de lettres-chèques, pour des raisons de sécurité, la collègue se rendra sur place à l'E.S.I.. Par quels moyens ? La discussion est en cours.

La décision de ce transfert a été prise en urgence par notre direction, *faute d'anticipation*.

En effet, la mutation d'une des deux collègues du S.L.R. était connue depuis juin 2012. Ce qui laissait prévoir l'isolement de la seule collègue du S.L.R..

Les Organisations Syndicales déplorent la non-information de ce transfert proposé ce jour au vote, deux mois après qu'il soit effectif.

Dès lors, nous veillerons au bon fonctionnement de ce service et à la formation du deuxième agent.

Votes :

CGT : abstention

FO, CFTC, Solidaires : pour

- **Ponts naturels pour l'année 2013 :**

La direction locale s'étant aperçu tardivement qu'il fallait fixer les jours « pont naturel » avait essayé de demander de façon peu conforme (échanges de courriers électroniques) l'accord des syndicats sur les dates à arrêter.

Les personnels attendaient cette information pour planifier leurs congés.

Les syndicats unanimement ont refusé de se prononcer hors CTL.

C'est donc contrainte que la direction a inclus ce sujet à l'ordre du jour de ce CTL.

La CGT a fait remarquer que le calendrier 2013 était connu depuis très longtemps et qu'il aurait été possible de discuter de ces ponts naturels bien avant.

La direction prend acte et promet de soumettre aux représentants des personnels la question lors d'un CTL de 2013 pour les ponts de 2014.

Deux ponts naturels ont été votés : les vendredis 10 mai et 16 août.

- **Point sur la situation de la campagne de révision foncière :**

Les représentants CGT ont tenu à préciser que cette révision ne repose que sur quelques collègues des CDIF de Tours, Chinon et Loches.

Cette campagne est très lourde et se fait en parallèle des autres tâches à assurer par ces agents.

Pour la Direction, les enjeux et la masse de travail ont été correctement estimés. Au CDIF de Tours, 2 collègues sont venus en renfort et ont permis d'assurer la mission.

Les élus CGT ont précisé que ces renforts sont totalement insuffisants car les deux collègues n'avaient que des connaissances très succinctes sur le travail du CDIF. De plus, il faut savoir que les

deux collègues ne sont pas à temps plein au CDIF car l'un, « détaché » jusqu'à début avril de la direction, doit assurer encore quelques missions pour son service d'origine. L'autre collègue, en poste à l'accueil du Champ-Girault, ne vient que les mercredis au CDIF (jusqu'à la fin mars) et est venue pendant la première semaine des vacances scolaires de février.

Sans remettre en cause le professionnalisme des deux collègues, il est évident que cela ne peut suffire face à la masse de travail qu'engendre et qu'engendrera cette révision.

Les élus CGT ont tenu également à préciser que cette mission supplémentaire ne peut être assurée qu'au détriment d'autres tâches. Il serait bon que les responsables du CDIF en aient conscience et soient plus compréhensifs sur le ralentissement du traitement des autres tâches (contentieux, évaluations,).

La Direction semble satisfaite du déroulement de cette campagne contrairement aux agents concernés.

- **Questions diverses :**

- L'avenir de la Trésorerie de Montbazon :

Ce dossier a l'air de sommeiller. Comme en diplomatie, les choses vont doucement mais, sans aucun doute, sûrement.

Nous pouvons transmettre à nos collègues de ce poste qui aimeraient connaître de quelle couleur sera l'avenir, les informations que la direction nous a révélées lors de ce CTL

La direction locale a transmis, fin janvier, à la Direction Générale une esquisse de plan de restructuration.

L'insoluble problème de la gestion des emplois que les politiques continuent à supprimer pousse les responsables locaux à proposer ces regroupements.

Pour Montbazon, la direction locale a fait une déclaration d'urgence à la Direction Générale. Après avoir recontacté Paris, aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Et nous ne sommes pas assurés d'avoir une réponse.

En résumé il y a deux options :

- Déménagement de la seule trésorerie de Montbazon
- Un regroupement avec la trésorerie d'Azay à l'occasion de ce déménagement. Dans cette hypothèse, l'actuel trésorier de Montbazon gagnerait sa promotion sur place

La seconde option dépend de l'acceptation par la Direction Générale du plan de restructuration.

Après rencontres des élus et réflexions, la seule piste imaginable, puisqu'elle est proposée par les élus locaux, serait la construction d'un bureau, prolongement de l'hôtel communautaire, dans la zone de Sorigny. (Voir article de NR du 19/02/2013 [ici](#)). Le coût de cette construction serait remboursé par le loyer que la DGFIP paierait.

Les bureaux seraient conçus avec la capacité de recevoir les collègues de Montbazon ainsi que ceux d'Azay.

Si cette option est définitivement retenue, la commune de Montbazon retardera l'expulsion de services DGFIP de ses murs.

La situation géographique de Sorigny présente autant d'inconvénients que d'avantages comme : bureau perdu comme en plein champ, peu de convivialité, autoroute à péage, mais fonctionnel, neuf, facile d'accès avec parking

Les collègues de Montbazon ont exprimé leurs inquiétudes à travers une pétition. Ils ont également alerté la direction sur les problèmes d'effectif. Depuis plusieurs mois, des arrêts de maladie mettent en difficulté le poste.

La direction prétend faire le nécessaire car le poste a bénéficié de 3 mois de renfort.

Mais dit elle « la stabilité des agents dans un poste peut être un handicap pour le chef de poste car dans ce cas il ne lui est pas simple de modifier les répartitions des tâches », en clair gérer les personnels par rapport aux tâches.

Si nous pouvons être rassurés du devenir de la trésorerie de Montbazou, nous ne sommes pas sur les projets de restructurations envisagés. Et que penser du silence obstiné de notre Direction Générale ? Paris Bercy aurait il coupé le téléphone. ?

- Le traitement du courrier au sein de la D.D.F.I.P. 37 :

Les services administratifs installés sur l'E.S.I. se posent des questions sur l'acheminement de leur courrier. Il semblerait que des changements pourraient intervenir prochainement.

Le président nous informe qu'une étude du coût du traitement du courrier est en cours, restrictions budgétaires obligent ! L'affranchissement est le premier poste de dépense budgétaire.

Trois pistes de réflexion :

- 1- Diminuer le nombre de plis en recommandé ;
- 2- Privilégier les agents de service de la D.D.F.I.P. aux agents de la Poste ;
- 3- Centraliser le courrier et utiliser des machines à affranchir plus performantes.

Ces changements auront un impact certain sur l'organisation du travail au sein des services.

La direction ne manquera pas de nous en informer d'ici le mois de mai prochain.....

- L'avenir des services sociaux :

Les OS ont tenu à faire part de leurs inquiétudes suite à la suppression d'un poste à la délégation de services sociaux.

Ce sujet avait été abordé la veille lors du CDAS [le compte-rendu du CADS](#).

La Direction a expliqué cette suppression par la contribution de ce service à la politique de réduction des effectifs que tous les services ont subis.

La Direction a peut-être oublié que les Services Sociaux ne s'occupent pas que de dossiers administratifs mais gèrent surtout de **L'HUMAIN**.

- Les Travaux au Champ-Girault :

Les travaux d'aménagement du Champ-Girault liés à l'arrivée de la Paierie Départementale et de la trésorerie de Tours Municipale auraient dû débuter très prochainement. La direction nous a informés que ceux-ci sont liés aux travaux de changement des fenêtres de l'ensemble du bâtiment dont la date de commencement n'est pas encore connue.

La Direction prévoit alors de faire débuter les travaux l'année prochaine.

Vos élus CGT Finances Publiques,

Irène GAILLARD, France URGON, Catherine BONGARD, Ronan LE NEZET.